

Emploi et PEC : bilan 2018

2 Juillet 2019

Les points clés :

- Les effectifs actifs du groupe en France passent de 94066 fin 2017 à 91777 fin 2018 soit une baisse de 2,43% contre 3,6% dans l'exercice précédent. Ce ralentissement de la baisse des effectifs doit être nuancé car 2018 a vu l'intégration de 1550 salariés dans le groupe via des acquisitions ; sans cela la baisse constatée aurait été de 4%.
- Les départs en retraite augmentent de 12% pour atteindre 5615 en 2018.
- Les CDD augmentent de 6,3% pour atteindre 1665 fin 2018.
- Quant à la force au travail global elle baisse de 2,7%
- Le nombre de salariés en temps partiel baisse de 11,2% pour atteindre 19649 salariés, cette baisse s'expliquant par le nombre plus faible de salariés en TPS.
- Enfin la part de l'externe (intérim+ sous-traitance) dans la Force Au Travail passe de 24,5% à 25% ; cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de intérim.
- La proportion de cadres passe de 54,1% en 2017 à 57,5% en 2018

L'analyse de la CFE-CGC :

Les documents communiqués pour cette séance du 02 juillet 2019, confirment la volonté, maintes fois constatées, de la Direction de préférer l'opacité à la clarté.

Ne désespérant pas d'être entendu et considérant que la répétition fixe la notion, nous avons demandé en séance à la direction de compléter ces documents d'éléments qui nous paraissent essentiels pour pouvoir réellement apprécier l'évolution de l'emploi dans le groupe et ainsi jouer pleinement notre rôle de lanceur d'alerte sociale.

Avant de faire état des insuffisances caractérisées des rapports sur l'emploi de la direction (RAE ou documents PEC), nous demandons qu'une analyse spécifique soit réalisée sur le personnel hors activité. En effet depuis des années, un volant de plus ou moins 4000 salariés sont classés comme non actifs (3909 en 2018). Ce chiffre qui tend à se normaliser (pour mémoire on parlait de 9000 en 2009 rien que sur FTSA), exige qu'une analyse précise des causes (congés sabbatiques, congés maladie et longue durée, maternité, Mouvement Fonction Publique, PPA, essaimage, sanction, expatriations, formation), soit réalisée, par régions et par directions, pour s'assurer que ce « hors activité » ne soit pas la réponse constante à la dégradation de nos conditions de travail.

Concernant le Rapport Annuel sur l'Emploi, nous demandons à la direction :

- a. de fournir un historique des effectifs sur 3 ans et un pro forma en cas de changement de périmètre
- b. de donner les chiffres de recrutement/sorties/turnover par structure d'activité et sous-structure d'activité
- c. de dépolluer son indicateur « mobilités » des mobilités purement techniques et d'y ajouter une analyse des mobilités entre filiales et entre filiales et maison mère
- d. de mettre à jour le référentiel de sous-traitance, et fournir la liste de toutes les activités identifiées « sous-traitance », la liste des sociétés de sous-traitance, le nombre d'ETP associé, le CA, ainsi que la localisation de ces sociétés.

Concernant le Rapport Prospective Emploi Compétences, nous demandons à la direction :

- a) De justifier systématiquement les écarts entre les recrutements prévus et réalisés. En effet l'absence systématique de ces informations, prive les élus d'éléments d'appréciations essentiels sur la charge de travail des salariés.
- b) De fournir une GPEC sur l'ensemble des structures d'activités du groupe

- c) Que la fixation des besoins et des ressources soient véritablement considérés comme des variables indépendantes et d'arrêter d'utiliser la GPEC pour justifier les baisses d'effectif.
- d) Une analyse de l'évolution par code métier et non pas par domaine métier, afin que les salariés puissent se projeter.

Ce constat de la CFE-CGC a reçu le soutien de l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CGF et a donné lieu à une déclaration commune lue par le secrétaire de l'instance. La Direction a entendu le message et a indiqué son intention de travailler l'ensemble de ces points pour les prochains rapports qui seront présentés en 2020.



Vos correspondants

Isabelle BORDEAUX – 06 76 83 01 50
Jérôme COULLARE – 06 31 56 78 50
Yannick SIHALATAVONG – 06 64 93 84 95
Hubert BONY – 06 80 36 66 02
Christophe RABIER – 06 72 95 72 57

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

